

**INTERVIEW DU PRESIDENT DE LA COSUMAF  
DONNE A LA PRESSE  
LORS DE L'ATELIER REGIONAL A BANGUI**

***Pourquoi conduisez vous cette CAMPAGNE DE PROMOTION DU MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE ? Va-t-elle s'étendre à tous les pays de la CEMAC ?***

La promotion du marché financier est un travail de longue haleine, de plus sa mise en place ne se décrète pas.

**Quatre raisons** justifient l'importance accordée à cette activité du plan d'action de la COSUMAF

**1) Vulgariser et sensibiliser**

La campagne de promotion du marché financier de l'Afrique Centrale a débuté en 2005 et a permis de vulgariser le Règlement général de la COSUMAF. En 2006, comme en cette année, elle se poursuit pour ne pas briser l'élan et entretenir la flamme de la croyance à ce marché financier régional.

L'objectif, pour l'heure, demeure le même, il s'agit d'accoutumer le public aux règles de fonctionnement d'un marché financier telles que les définit l'autorité de régulation qu'est la COSUMAF.

la campagne de vulgarisation sur les règles de fonctionnement du marché financier de l'Afrique Centrale sera menée dans tous les pays de la CEMAC.

**2) Elever la culture boursière**

L'avènement du marché financier est une « **nouvelle donne** » pour les économies de notre zone et requiert une certaine connaissance dans le domaine de la finance pour intervenir efficacement. Les principaux acteurs du dudit marché (la Bourse, les sociétés de bourse, les conseillers en investissement financier) **vont s'atteler à donner ce savoir aux épargnants.**

Du côté de la COSUMAF, l'éducation des investisseurs est une des missions dévolues à l'autorité de régulation. Nous allons patiemment et constamment déployer diverses actions censées contribuer à l'élévation de la culture boursière de manière à ce que les investisseurs acquièrent une aptitude à apprécier les informations financières délivrées au marché et à prendre les décisions avisées d'investissement.

-Notre site WEB servira de lieu où les investisseurs disposeront des informations financières sur les entreprises inscrites à la cote officielle et tout autre renseignement utile avant d'investir

-des fiches pédagogiques sur les thématiques de bourse seront rédigées et mises à la disposition des investisseurs.

-des séminaires seront organisés pour permettre d'appréhender les concepts fondamentaux du marché financier

-Enfin, il est prévu de créer une école de la bourse pour donner ce savoir à celui qui voudrait élever sa culture boursière

**3) *Nous allons nous adresser aux autorités politiques pour maintenir en éveil la volonté politique, celle-là même qui a présidé à la création dudit marché financier régional. Plus que jamais cette volonté politique doit être agissante pour accompagner le marché financier dans ses premiers pas.***

*Dans tous les cas, nous solliciterons l'appui des pouvoirs publics en faveur du marché dans les trois domaines suivants :*

- (i) mesures fiscales incitatives
- (ii) réalisation des privatisations par le truchement du marché financier
- (iii) participation en tant que principal agent économique à l'animation du marché financier

4) **Mobiliser l'ensemble de la communauté financière**

Le lancement des premières opérations ne doit pas être une surprise pour les ressortissants de la zone CEMAC. Pour cela il faut d'ores et déjà les préparer en améliorant leur informations sur :

- les enjeux du marché financier et les avantages attendus
- conditions de réalisation des opérations boursières etc....

***En marge de la campagne de promotion du marché financier de l'Afrique Centrale, la COSUMAF organise à Bangui un premier atelier régional sur l'émission des titres publics par appel public à l'épargne. Quels sont les buts recherchés ?***

En sollicitant d'organiser ce premier atelier régional sur la problématique d'émission des titres publics par appel public à l'épargne, notre démarche répond à la nécessaire obligation d'informer, et d'inciter les Etats de notre sous-région à recourir à cet outil moderne de financement qui leur est offert par le Marché Financier de l'Afrique Centrale. Le recours à ce type de financement offre des opportunités nouvelles aux Etats mais aussi aux entreprises pour assouvir leurs innombrables besoins de financement d'infrastructure et de croissance afin de lutter efficacement contre la pauvreté endémique qui sévit dans nos pays.

Afin de rendre cet atelier très efficace, interactif et bénéfique pour l'avenir de notre sous-région, l'exigence de qualité a présidé dans le choix des intervenants. C'est ainsi que nous avons eu recours aux différents experts au niveau de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest au regard de leurs expertises reconnues dans ce domaine.

Le choix de Bangui d'abriter ce premier atelier régional n'est pas neutre : il s'agit pour nous d'accompagner ce pays dans son élan de changement en lui donnant une image d'un pays qui se redresse, en lui conférant un autre rayonnement au plan régional. C'est pour cela, que les journalistes de chaque pays de la CEMAC ont été conviés pour couvrir cet événement.

***Quelle est la situation actuelle du Marché Financier de l'Afrique Centrale***

Depuis 2005 jusqu'à ce jour, la COSUMAF a travaillé pour créer les conditions d'un démarrage maîtrisé du marché financier. Quatre conditions sont réunies pour prétendre à la réalisation des premières opérations boursières :

1) **La mise en place du cadre réglementaire du marché**

Il existe un premier texte fondateur du marché financier qui traite de son organisation fonctionnement et surveillance. Il date du 12 Novembre 2003. Sur la base de celui-ci la COSUMAF a examiné et adopté cinq instructions relatif à :

- L'agrément de la BVMAC ;
- L'agrément des actionnaires de la BVMAC ;
- L'agrément du Dépositaire central ;
- L'agrément des sociétés de Bourse ;
- Au Document d'information.

Le Règlement général de la COSUMAF a été élaboré. Il traite de tout le bloc de compétence incombant à un régulateur du marché financier. Ce deuxième document fondamental du marché a donné lieu à la procédure de la consultation publique en vue de son amélioration et d'une meilleure adhésion des acteurs du marché à ce corpus règlementaire. Une grande réunion de restitution a été organisée et il ne reste plus qu'à le faire adopter à la fin du premier semestre 2007

2) **Agrément accordé à deux Sociétés de Bourse**

Le collège de la COSUMAF tenue à Brazzaville le 13 Octobre 2006 a pris la décision d'autoriser deux entreprises à agir en qualité de sociétés de bourse parce qu'elles ont satisfait aux conditions financières humaines et matérielles exigées par la réglementation du marché financier

3) **Le bon état d'avancement des diligences de démarrage de la BVMAC**

Au niveau de la BVMAC, certaines diligences ont connu un bon degré d'exécution. On peut citer :

- La mise en place de l'outil informatique qui permet de réaliser le dénouement des opérations, et de centraliser tous les titres ;
- La désignation d'un nouveau Directeur général ;
- La signature prochaine d'un contrat d'acquisition d'un outil informatique de cotation ;
- Adoption au cours du conseil des Ministres de l'UEAC du 14 Mars 2007 des mesures fiscales incitatives aux opérations boursières.

4) **L'offre abondante de capitaux** dans notre sous région, à en croire les Excédents de trésorerie des Etats et la surliquidité bancaire doit être recyclée pour satisfaire les **nombreux besoins innombrables de financement** de nos économies.

Fort de toutes ces indications, l'optimisme est permis pour croire que l'année 2007 consacra le démarrage effectif du marché financier de l'Afrique Centrale.

Dans tous les cas, c'est le meilleur vœu que l'on puisse formuler en cette année 2007

***Pour conclure votre mission vous invitez les acteurs économiques de la place financière de BANGUI à une CONFERENCE-DEBAT sur la problématique de la « mise en place du marché financier en Afrique centrale et les défis à relever »***

En effet, l'attente du public est grande de voir comment cette innovation financière va se mettre en place. Depuis l'annonce de la création dudit marché financier régional, l'impatience s'amplifie au regard du délai observé sur le démarrage des opérations boursières, il convient donc d'éclairer les ressortissants de notre zone sur ***le long cheminement de la mise en place d'un marché financier.***

D'où cette invitation à débattre de ce sujet

Comme le stipule son libellé, ce sujet pose le problème de fond qui est de s'interroger sur les raisons de la création d'un marché financier régional de présenter les objectifs qui lui étaient assignés et indiquer le processus de son implantation.

***L'exposé mettra en relief les difficultés rencontrées et les défis majeurs qui restent à relever pour permettre son éclosion et son envol.***

Les acteurs économiques sont conviés à prendre part à cette discussion, et de l'échange des points de vue sortira sans nul doute une prise de conscience collective sur la nécessité du lancement du marché financier.